Janvier | Février | Mars 2023

SAINT-ANDRÉ & VOUS

n°150

▷ Magazine d'information de la ville de **Saint-André-de-Cubzac** ◁

TOUT COMPRENDRE SUR
La sobriété : comment économiser l'eau et l'électricité

LE PORTRAIT
Rencontre avec vos nouveaux commerçants

LE DOSSIER
Déchets et incivilités, les bonnes résolutions pour ma ville en 2023

ENTRE NOUS
▷ *Le retour des réunions de quartiers*
▷ *La lauréate du concours Instagram*

SAINT-ANDRÉ de-Cubzac

SOMMAIRE

VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos de votre trimestre

DANS VOTRE QUOTIDIEN
▷ *Les travaux dans votre ville*
▷ *Votre actualité*

TOUT COMPRENDRE SUR
▷ *La sobriété : comment économiser l'eau et l'électricité*

PORTRAIT
Rencontre avec vos nouveaux commerçants

EN SCÈNE !
Laissez vous embarquer par la culture en 2023

DOSSIER
Déchets et incivilités, les bonnes résolutions pour ma ville en 2023

L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
Qui est Émile-Martin Dantagnan ?

PRÈS DE CHEZ VOUS
Le port d'Asques votre idée sortie au bord de la Dordogne

ENTRE NOUS
▷ *Le retour des réunions de quartiers*
▷ *La lauréate du concours Instagram*

VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels et associatifs de votre trimestre

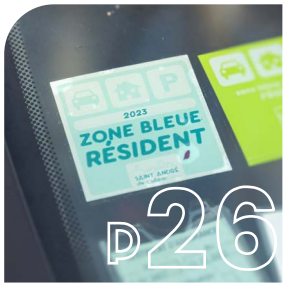

C'EST PRATIQUE
Horaires, informations pratiques

EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Nicolas Tellier
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Manon Beccari – Héloïse Richard

COORDINATION
Manon Beccari

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Evoluprint
Imprimé avec des encres végétales
Papier 100 % biodégradable et recyclable

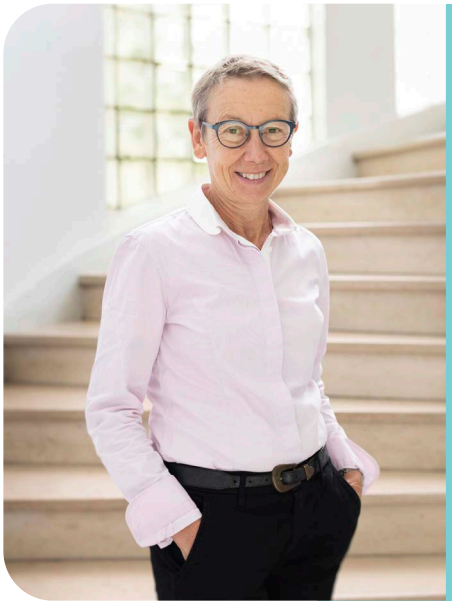

DE VOUS À MOI

Chère Cubzaguaise, cher Cubzaguais,

Une nouvelle année s'ouvre et nous devons y entrer le cœur rempli d'espoirs.

La lucidité sur les bouleversements en cours ne doit pas être une excuse à la résignation. Ce serait un funeste message à envoyer aux enfants que de leur dire « c'est comme ça, et on n'y peut rien ! »

On peut tous participer à l'effort national qui permettra de réparer un monde abimé. On peut tous être simplement des citoyens respectueux de l'environnement, du bien commun, et des autres.

Ne pas gaspiller l'eau qui devient rare, ne pas jeter des ordures en dehors des endroits réglementés, ne pas se garer sur les trottoirs ou les pistes cyclables... ce n'est pas bien compliqué d'être un citoyen engagé !

Ce n'est pas compliqué, et c'est à ce petit prix-là que nous serons des exemples pour nos enfants et les générations futures.

L'histoire nous a montré que des citoyens engagés avaient su inventer la démocratie, la sécurité sociale, l'école républicaine, la laïcité, et rendre le monde meilleur.

Ils l'ont fait dans l'éclairage culturel de leurs époques, parce que c'est la fonction même de la culture : comprendre le monde pour que les hommes y vivent mieux.

Comme l'aurait dit Romain Gary, « la culture qui n'éduque pas, n'est qu'une poule de luxe »

Tout le travail accompli pour que la culture circule et diffuse auprès des écoliers et des familles nous a valu la reconnaissance du ministère et la labellisation « 100% Education Artistique et Culturelle ». C'est un bon début d'année 2023.

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de santé, de bonheur et de fraternité pour cette nouvelle année 2023.

Votre Maire
Célia Monseigne

© Anthony Rojo

© Anthony Rojo

© David Bross

© Anthony Rojo

© Anthony Rojo

1 LES CHAMPIONNATS DE BOXE

Le gymnase Yves Prud'homme a accueilli les boxeurs et boxeuses de la Nouvelle-Aquitaine en lice pour les championnats de France, les 10 et 11 décembre dernier. Un événement sportif réussi, organisé par la FFKMDA et le Club Fighting Spirit Boxing.

2 CONVENTION SIGNÉE

Le 6 décembre dernier après la sélection en 2020 de la ville dans le programme de l'État « Petites villes de demain », Madame le Maire, la Sous-Préfète et les partenaires institutionnels ont signé la convention Opération de Revitalisation du Territoire. Le moyen de faire un pas de plus vers le Saint-André de demain !

3 LA NUIT DU CIRQUE

Vous avez été très nombreux à venir célébrer la Nuit du Cirque le 12 novembre dernier. Entre le spectacle « Pelat » avec Joan Catala et l'embrasement de l'œuf sur la place du Champ de Foire, cette soirée a été remplie de lumières et de chaleur ! Merci à toutes et à tous d'avoir rendu ce moment convivial.

4 CINÉ-INFO PAR LE CCAS

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CCAS a organisé un après-midi de sensibilisation avec la diffusion du film « La Roue Libre » qui place l'autonomie de la femme au cœur de son récit. Des ateliers de mobilité étaient également animés par l'association Wimoov.

5 LE TÉLÉTHON

C'était les samedi 3 et dimanche 4 décembre dernier, le Comité des Fêtes de la ville a organisé un week-end au profit du Téléthon. Au programme, thé dansant, loto et tombola ont rythmé cet événement ! Cet événement a permis de récolter 2000 € de dons en faveur du Téléthon. Merci également aux commerçants de la ville pour leurs lots.

© Anthony Rojo

© Carla Vieussan

© Adrénaline 33

© Orchestre d'Harmonie

© D'Asques et d'ailleurs

6

MARCHÉ DE NOËL

Quel plaisir de vous avoir rencontré si nombreux et d'avoir retrouvé ensemble la magie de Noël le temps d'un week-end. Entre artisans locaux, crêpes, contes et rencontres avec le Père-Noël, le combo était parfait pour marquer le début de cette période féérique ! Spoiler alert : le marché de Noël revient en 2023 !

7

SÉRIE NOIRE

Le 26 novembre dernier, les acteurs du Collectif In Vitro ont su embarquer les spectateurs pour résoudre une enquête avec leur spectacle « Série noire ». Une pièce de théâtre en déambulation depuis Montalon jusqu'au domaine Saincrit ! Une dégustation au Château a eu lieu pour clôturer le spectacle.

8

LES MONTÉES D'ADRÉNALINE

Une édition 2022 réussie pour l'association Adrénaline 33 avec plus de 400 participants au départ de la course. Coureurs, marcheurs et cani-traileurs ont su se surpasser avec le sourire et toujours, dans la bonne humeur ! N'oubliez pas de vous préparer pour l'année prochaine !

9

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

C'était le 26 novembre dernier à la salle du Champ de Foire, l'orchestre d'Harmonie a accueilli la chorale basque Bestalariak pour la Sainte-Cécile ! Musiciens talentueux et spectateurs ravis : concert réussi ! Nous remercions toutes les personnes présentes pour cette belle soirée.

10

APÉROS – CAUSERIES

Dans le cadre des AOC de l'égalité, la Dauge a organisé un événement au Champ de Foire le 14 décembre dernier. Projections de micros-trottoirs, échanges et démonstrations de danse étaient au rendez-vous et la démocratie participative à l'honneur !

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE

CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT CYCLABLE AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

*Toujours soucieuse de **favoriser et sécuriser les déplacements doux,** la ville réalise **une voie verte cyclable bidirectionnelle en bordure de l'avenue de la République.** Cet aménagement s'inscrit dans un projet étudié en partenariat avec le Département de la Gironde et la Ville de Cubzac-les-Ponts, de création d'une piste cyclable sur un linéaire de 2,4 km le long de la route départementale 1010. L'opération **sécurisera et favorisera les déplacements quotidiens à vélo** avec notamment la desserte du pont Eiffel jusqu'au pôle multimodal, et permettra la connexion entre les centres-villes de Cubzac-les-Ponts et de Saint-André-de-Cubzac avec les aménagements cyclables de la métropole Bordelaise !*

© Anthony Rojo

EN CHIFFRES

564 744 €
Montant des travaux

7 mois
de travaux de fin novembre 2022 à juin 2023

L'INFO EN +

100 434 €
subvention de l'État

Dans le cadre du Plan France Relance Vélo, une subvention a été obtenue auprès de l'État pour un montant de 100 434€ pour ce projet.

DE LA RÉFECTION DE VOIRIE AU CHEMIN DE LABRY

Dans l'objectif de sécuriser la circulation des usagers et l'accès à la station d'épuration de Porto, des travaux sont en cours de réalisation sur le chemin de Labry.

BON À SAVOIR

La circulation sera alternée par feu tricolore suivant les différentes phases du chantier. L'accès aux riverains et aux services de secours sera assuré pendant toute la durée des travaux.

EN CHIFFRES

307 667 €
Montant des travaux
Participation SIAEPA : 94 000 €

5 mois
de travaux de fin novembre 2022 à fin avril 2023

LES CHEMINS DE CABARIEU ET DE MAILHOS ONT FAIT PEAU NEUVE !

Depuis la mi-novembre, les chemins de Cabarieu et Mailhos nord bénéficient d'une restructuration des voiries et d'un nouveau revêtement ! De quoi se déplacer plus sereinement sur ces deux axes importants.

© Anthony Rojo

«LES AÎNÉS EN FÊTE», VOTRE CHOIX SERA LE NOTRE !

L'an passé, nous avions laissé le choix à nos aînés entre ***la participation au repas dansant ou l'utilisation de bons d'achat auprès des commerçants locaux.*** *L'opération a été un tel succès que* ***le CCAS de la ville a décidé de la renouveler en 2023 !***

Cette année encore, nos seniors se verront choisir ce qui leur convient le mieux. Pour celles et ceux qui ont choisi le repas animé, celui-ci se fera ***« Sous le soleil du Maghreb »*** *avec des spécialités et une ambiance conviviale* ***le dimanche 29 janvier 2023 à 12h à la Salle du Champ de Foire.*** *Pour les autres, vous aurez jusqu'au 31/03/2023 pour utiliser les bons d'achat dans vos commerces préférés !*

LA BIODIVERSITÉ D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

© Anthony Rojo

En 2023, ***la ville va aménager le Parc du Tasta*** *qui se trouve* ***à proximité de la Maison de retraite Latour du Pin,*** *lieu qui sera propice à la biodiversité. En ce sens et parce que* ***l'apprentissage intergénérationnel est toujours une richesse,*** *la ville a organisé en partenariat avec la LPO France des ateliers de sensibilisation entre l'EHPAD et les élèves de l'école Pierre Dufour.*

C'était en novembre dernier, ***25 élèves de CE1 de l'école Pierre Dufour*** *sont venus rendre visite à un groupe de résidents de l'EHPAD. L'objectif était simple :* ***construire ensemble des mangeoires et des nichoirs qui seront ensuite installés dans le futur Parc du Tasta.*** *Entre tournevis, marteaux et visseuses, enfants et seniors ont su s'écouter et construire ensemble avec une bienveillance et une complicité émouvante. L'occasion de sensibiliser à la protection de l'environnement et de sa biodiversité.*

LA LPO KEZAKO ?

La LPO est la Ligue pour la Protection des Oiseaux, c'est une association qui a pour objectif d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité dans les domaines de la connaissance, l'expertise et la recherche ; la protection, la conservation et la défense ; la gestion et la reconquête ; l'éducation et la valorisation.

Leurs missions s'articulent autour de différentes actions : connaître et protéger, accompagner les acteurs du territoire, transmettre aux petits et aux plus grands, secourir la faune sauvage et étudier la migration des oiseaux.

© Adobe stock

LA SOBRIÉTÉ : COMMENT ÉCONOMISER L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ

Solution écologique principale ? La sobriété de manière générale, permet de réduire notre impact sur l'environnement en limitant nos consommations par des changements de comportements. Entre les restrictions d'eau cet été et les risques de coupures d'électricité cet hiver, l'heure est à la prise de conscience pour une sobriété collective. Éclairage sur cette notion très entendue depuis le post-covid et davantage depuis le début de l'été.

POURQUOI ÊTRE SOBRE ? ÇA NE COULE PAS DE SOURCE

*Avant de donner **quelques clés sur les écogestes à adopter pour un mode de vie plus sobre** et ainsi pouvoir vous orienter sur la façon de **réduire sa consommation en eau et en électricité,** nous tacherons dans un premier temps de comprendre pourquoi, il est important de le faire. Quelles conséquences si nous ne changeons pas notre manière de consommer ? Pourquoi est-il **urgent de se mettre en action** ? Et pourquoi cette mise en action doit être collective ?*

*Suite aux conflits entre la Russie et l'Ukraine, nous n'avons pas eu d'autres choix que de mesurer l'impact sur l'énergie... Inflation, difficultés d'approvisionnement, augmentation des coûts du gaz et de l'électricité. Naturellement, cette crise nous oblige à **réajuster nos habitudes et sortir des énergies fossiles** (principales responsables de l'effet de serre) pour aller vers des énergies plus renouvelables. Au-delà de la menace des coupures d'électricité et de cette crise énergétique que nous traversons actuellement, **la sobriété reste l'une des meilleures réponses à la préservation de notre environnement** et pas simplement dans le secteur de l'énergie. Adopter **un mode de vie plus sobre** permet de sortir du piège de la surconsommation qui vient puiser les ressources naturelles de notre planète.*

*Pour rappel, en France, **le quart des émissions de gaz à effet de serre (ce qui pollue notre atmosphère et contribue au réchauffement climatique) provient de nos assiettes !** Parmi les perturbateurs de la chaîne alimentaire, on peut notamment citer le transport, l'importation en avion pour les denrées alimentaires ou encore la réfrigération qui représente à elle seule, 40% des consommations d'énergie. Il est de notre **devoir collectif, d'adapter et de limiter notre consommation** strictement à nos besoins et de consommer le plus responsable possible.*

*Les conséquences si nous n'agissons pas en ce sens sont bien plus importantes que les menaces de coupures d'électricité ou l'inflation des prix de l'énergie, bien que ces épisodes deviendront de plus en plus nombreux si les prises de décisions ne sont pas pluridimensionnelles. Il s'agit d'abord et avant tout, **de préserver la santé de la planète, notre maison commune.***

LES GESTES BARRIÈRES POUR PRÉSERVER L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ

*L'État présentait **son plan d'urgence sobriété énergétique** au mois d'octobre dernier, incitant tout un chacun à réduire ses consommations d'énergie. Ce plan vise **une réduction de la consommation de 10%** sur le pays d'ici 2024. Alors comment devenir acteurs de ce changement ? Voici quelques clés pour économiser l'eau et l'électricité à l'échelle personnelle.*

« C'EST PAS LA MER À BOIRE ! »

1. *Préférer les douches aux bains en limitant ses douches à la durée de sa musique favorite (si celle-ci ne dure pas plus de 3 minutes !)*
2. *Essayer de remplir complètement sa machine à laver ou son lave-vaisselle avant de les faire tourner*
3. *Installer des équipements économes en eau pour robinet (mousseur, réducteur de débit, etc...)*
4. *Récupérer le surplus d'eau des éviers et douches et le réutiliser pour arroser ses plantes par exemple*

« C'EST PAS VERSAILLES ICI ! »

1. *Ça parait être du bon sens mais éteindre les lumières en sortant d'une pièce*
2. *Privilégier les programmes « Éco » sur le lave-linge et le lave-vaisselle*
3. *Isoler davantage son logement pour éviter la perdition de chaleur*
4. *Éteindre votre box internet si vous ne l'utilisez pas*

© Anthony Rojo

LES CONSEILS D'UN HABITANT
THOMAS LEBLEU BATAILLEY

Plombier / Chauffagiste

Afin de maîtriser sa consommation d'eau et d'énergie, il faut adopter des gestes simples et mettre en place des équipements économes. Nous conseillons souvent des réducteurs de débit à installer sur l'installation générale après compteur. Vous pouvez aussi privilégier les mitigeurs thermostatiques qui évitent le gaspillage d'eau pendant l'ajustement de la température, par exemple. Il y a évidemment les fameux mousseurs ou limiteurs de débit de robinet pour les éviers ou encore les pommeaux de douche qui permettent aussi de faire baisser sa consommation en eau. Au niveau des comportements, on privilégie une douche plutôt qu'un bain tout en gardant en tête qu'une douche c'est entre 10 à 18 litres d'eau par minute... Nous conseillons aussi souvent de garder les fins de bouteilles après repas pour réutiliser l'eau pour le café ou la bouilloire au lieu de la jeter dans l'évier. Vous pouvez également utiliser de préférence le mitigeur sur la position eau froide pour limiter la production d'eau chaude. Il est aussi très important de protéger ses canalisations et robinets extérieurs du gel.

LA VILLE ENGAGÉE DANS LA SOBRIÉTÉ : ÇA NE DATE PAS D'HIER !

La ville n'a pas attendu la crise énergétique pour s'engager dans la sobriété et le plan climat. En effet, très attentive à tous les postes d'économies et de préservation des ressources, la ville soumet des propositions de sobriété chaque année au Conseil Municipal. Entre l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'installation d'équipements plus performants sans oublier l'évolution de certains comportements, voici un récapitulatif de ce qui est déjà en place sur le plan énergétique dans la commune.

Extinction éclairage public

*Depuis 2019, l'éclairage public se coupe à partir d'1h du matin et ce jusqu'à 5h. **À partir du 13 janvier,** la ville a décidé d'étendre cette extinction entre minuit et 5h30 du matin.*

Évolution progressive du parc en LED

Depuis 2015, plus de 100 000 € ont été investis chaque année pour le remplacement progressif des candélabres. En 2022, 10 lieux, rues, chemins sont concernés par le remplacement du parc en LED.

Isolation des bâtiments

24 classes sur 41 ont vu leur isolation en toiture totalement reprise. Les menuiseries du Gymnase La Garosse ont été changées en 2022. Le château Robillard et la salle du Mascaret ont été récemment équipés.

Éclairage des installations municipales

Nous avons remplacé progressivement les néons par des LED dans les installations municipales. Des détecteurs de mouvements ont également été installés. Une coupure automatique d'électricité est en place pour les terrains de la plaine des sports.

Remplacement de chaudières

Les chaudières ont été remplacées en 2020 et en 2021 pour les écoles Bertrand Cabanes et Pierre Dufour, l'espace municipal Soucarros et la salle Dantagnan.

Rencontre avec

VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Emmanuella Valente – Ludovic Etourneau – Clémence Plantey

Vous êtes une association, un habitant de Saint-André ou un nouveau commerçant et vous souhaitez pouvoir vous exprimer via cette rubrique ? Nous vous invitons à contacter le Service communication à l'adresse suivante : communication@saintandredecubzac.fr

Installés depuis Octobre 2022 sur la commune de Saint-André-de-Cubzac, Clémence Plantey, Ludovic Etourneau et Emmanuella Valente nous ont ouvert les portes de leurs commerces le temps d'une interview et nous ont partagé leur histoire. À travers ces trois portraits, découvrez leur concept jusqu'alors novateur et unique au sein de la ville.

LA PAROLE À EMMANUELLA

La Cave à Camille / Frida K'afé

« La Cave à Camille » était déjà présente dans le quartier des Chartrons à Bordeaux. Le rêve de ma mère était d'ouvrir un café avec des pâtisseries Portugaises et elle m'a donné l'idée de faire un espace snack en plus de la cave, où je pourrais accorder ensemble la partie vins et la partie mets. On a donc décidé d'installer « La Cave à Camille » à Saint-André et de créer le « Frida K'afé » pour revenir vivre ici et ouvrir un nouveau type de commerce sur la commune. On a créé un lieu convivial où tout le monde peut se sentir à sa place, aussi bien pour voir un match, manger une gaufre à la sortie de l'école, faire une pause repas le midi ou bien boire son petit café le matin. Le vin a toujours été un milieu très particulier et je souhaitais aussi que ce soit un lieu où tout le monde, novice ou amateur, se sente à l'aise pour découvrir les vins.

LA PAROLE À LUDOVIC

New-K Coffee

J'ai décidé d'ouvrir mon coffee shop en proposant un endroit avec une ambiance cosy où l'on vient déguster un café, se poser et savourer ce moment. «New-K Coffee » propose un café de spécialité, c'est-à-dire un café haut de gamme, équilibré et plus fort que celui qu'on retrouve dans le commerce. Je travaille donc avec une extraction particulière et appropriée pour chaque type de café. En parallèle, il y a également une petite bibliothèque de BD pour les curieux de tout âge ainsi que des cookies et brownies réalisés par une pâtissière locale. Par la suite, j'aimerais lancer des soirées à thème comme des blind test, des jeux de société, des quizz ou encore des ateliers de découverte sur le café. De belles surprises vous attendent au New-K Coffee pour l'année 2023.

LA PAROLE À CLÉMENCE

La Cabane des enfants

Aimant l'univers de la mode et les enfants, j'ai ouvert ma boutique « La cabane des enfants » sur Saint-André afin de proposer des vêtements et accessoires pour enfants de 0 à 12 ans avec différentes marques européennes. Je travaille aussi avec des créatrices locales qui fabriquent elles-mêmes des bijoux et accessoires. Avec l'écologie qui est de plus en plus présente, je trouvais l'idée cohérente de proposer des marques locales mais aussi des marques qui confectionnent des produits avec du coton biologique, tout en proposant du prêt-à-porter accessible à tous. Suite à de nombreuses demandes, je vais vendre également à partir de février des chaussures de marques françaises. « La cabane des enfants », c'est aussi un lieu de partage et de convivialité. J'aime échanger avec mes clients, les guider et voir la joie sur leur visage lorsqu'ils repartent de la boutique.

OÙ TROUVER NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

51
rue Nationale pour La Cave à Camille / Frida K'afé

100
rue Nationale pour New-K Coffee

30
rue Dantagnan pour La cabane des enfants

LAISSEZ-VOUS EMBARQUER PAR LA CULTURE EN 2023 !

Entre l'exposition «À l'école des sorciers» à la Médiathèque, le spectacle en déambulation « Série Noire » ou encore les représentations jeune public, cette fin d'année aura placé la barre haute en termes de propositions culturelles ! En 2023, on garde le cap avec le célèbre Carnaval et son Bal Populaire, l'incontournable Péripé'cirque ainsi que de nombreuses découvertes artistiques !

POUDLARD S'EST INVITÉ À LA MÉDIATHÈQUE CET HIVER !

Fruit de 9 mois de travail de la part de l'équipe de votre Médiathèque, celle-ci a pensé ***son exposition pour vous dans les moindres petits détails...*** *De la précision bluffante de la scénographie à la cohérence des ateliers proposés en passant par la voie 9 ¾, la chaussette de Dobby ou encore la salle des potions, pendant près de 3 mois, la Médiathèque s'est transformée en véritable école des sorciers. C'est au début du mois de novembre que la Médiathèque dévoile son exposition intitulée* ***« À l'école des sorciers »*** *et ouvre ses portes pour son inauguration. Sans surprise, la magie opère instantanément, ainsi* ***petits et grands se retrouvent transportés dans cet univers fantastique.*** *Tout y est ; le train, le livre des potions, le vif d'or, le Saule Cogneur, les baguettes magiques... De trop nombreux détails pour tous les citer !* ***Après le succès du vernissage, la Médiathèque a continué de faire vivre son exposition en programmant différents ateliers :*** *lectures, linogravure ou encore découverte des plantes magiques ! Pour celles et ceux qui auraient manqué cette incroyable pépite 2022 faite maison,* ***l'exposition est encore à la Médiathèque jusqu'au 28 janvier 2023 !***

BON À SAVOIR

Comment aurions-nous pu parler d'une exposition basée sur le monde fantastique de la magie sans évoquer les célèbres films inspirés des livres de J.K Rowling ? C'est précisément pour cette raison, que la Médiathèque a prévu un marathon des films Harry Potter, en partenariat avec la Villa MonCiné les 21 et 22 janvier prochain.

La première séance est à 10h30 ! Vous y serez ? Vous souhaitez connaître toutes les séances ? Scannez le QR Code

bit.ly/3vDpUzZ

© Anthony Rojo

LA PAROLE À GEORGES MIEYEVILLE

Adjoint au maire à la Culture

« À l'école des sorciers », un projet magique et pluriel unique en cette fin d'année : tous les personnels de la Médiathèque ont pris sur leur temps libre et ont réalisé un monde de rêve avec l'aide des Mains d'Jardins partenaires depuis toujours des animations les plus folles pour fédérer la vie avec les rêves. Jeunes, adultes, bénévoles, tous ont joué et la potion est un puissant remède contre la morosité des jours d'hiver. Merci et bravo à tous, vous pouvez retourner visiter cette exposition, vous avez encore à y découvrir bien des choses, vos enfants vous expliqueront...

© Anthony Rojo

© Pierre Planchenault

© Caillou

© Edouard Barra

© Vasil Tasevski

© Matthieu Hagene

COMME DIRAIT GILBERT MONTAGNÉ : VIENS DANSER !

▷ *SAMEDI 4 FÉVRIER 2023*

C'est la BOUM ! *Alors non, nous sommes désolés par avance, il y aura très peu de chance de croiser Sophie Marceau... En revanche, vous pourrez danser jusqu'au bout de la nuit ! Ça se passe* ***le samedi 4 février prochain au Champ de Foire, la ville vous invite à partir de 16h pour «le Carnaval et la MÉGA BOOM» et à 20h au «BAL POP»*** 1 ***en partenariat avec Foksabouge, Le Temps des Familles et Permis de Jouer !*** *D'ici là, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la ville pour apprendre 1 ou 2 pas de danse !*

LA 10E EDITION DE PÉRIPÉ'CIRQUE

▷ *DU 21 FÉVRIER AU 16 MARS 2023*

Pour ***la 10e édition de ce temps fort cirque en Cubzaguais/Nord Gironde,*** *le Champ de Foire vous a concocté un programme sur mesure ! On ouvre la danse avec* ***« Vis dans le vide » de la Compagnie Crazy R*** 2***,*** *ce spectacle de Trapèze vous parlera de chute avec beaucoup de poésie, rendez-vous pour la première représentation de l'ouverture au Champ de Foire. Venez ensuite passer une soirée 2 en 1 avec la* ***Compagnie Hors-Surface et la Compagnie KIAÏ avec leur spectacle « Le Poids des Nuages » et « Pulse »*** 3***.*** *Ces deux compagnies de cirque ont 2 choses en commun : un trampoline et la maîtrise du corps. Vous êtes fan de valse ? De rock ? D'acrobaties ? Ou les 3 ? Le Bal Circassien* ***« En attendant le grand soir » de la Compagnie Le Doux Suplice*** 4 *vous propose deux dates pour célébrer le cirque et les corps, ensemble ! Aussi,* ***« Place à la jeunesse circassienne ».*** *De nouveau,* ***8 classes de Haute-Gironde*** *vont vous présenter leur proposition de cirque travaillée avec la* ***Compagnie Né(e) d'un doute*** *pour la nouvelle édition de* ***la Circavalcade.*** *En seconde partie de soirée, vous pourrez découvrir* ***Compagnie « Talents d'avance »*** *où jongles, acrobaties et équilibre seront au rendez-vous ! Vous aurez peut-être également la chance de découvrir la création de* ***Jérôme Galan de la Compagnie Quotidienne avec son spectacle « Nartiste »*** 5 *dans lequel la sangle est son meilleur allié. Une représentation jeune public où l'artiste incarne un personnage de la mythologie grecque suspendu dans les airs ! Pour clôturer ce temps fort cirque,* ***l'Atelier Lefeuvre & André*** *nous propose de regarder les outils de jardinage sous un angle différent grâce au spectacle intitulé* ***« Le jardin »*** 6***.*** *Entre jonglage et acrobaties, vous terminerez cette édition sur des rires assurés !*

L'INFO EN +

Tous les spectacles de l'édition Péripé'cirque sont accessibles pour les personnes sourdes et malentendantes.

Pour retrouver toute la programmation du Champ de Foire, scannez ce QR code

bit.ly/3vSJqY3

DÉCHETS ET INCIVILITÉS

LES BONNES RÉSOLUTIONS POUR MA VILLE EN 2023 !

La problématique des incivilités et notamment celles liées aux déchets n'est pas nouvelle dans les communes. La ville de Saint-André, soucieuse d'une harmonie entre l'espace public et ses habitants, reste très attentive sur le sujet. La lutte contre ces actes inciviles est une priorité pour la municipalité qui engage des moyens humains et financiers pour y remédier chaque jour mais c'est également la mobilisation de toutes et tous qui engendrera un impact collectif positif. Zoom sur les résolutions à adopter pour votre ville en 2023 !

LA VILLE C'EST AUSSI CHEZ VOUS !

Entre dépôts sauvages, mégots, déjections canines non ramassées ou encore stationnements gênants, les incivilités sont beaucoup trop présentes dans l'espace public. Responsabilité de chacun, garder une ville propre est essentiel au bien vivre ensemble. Alors si nous prenions soin de la ville autant que de notre propre maison ? Côté municipalité, service dédié et agents spécialisés ou encore installation de mobilier urbain, voici comment la ville s'engage depuis plusieurs années.

CORBEILLES URBAINES

Afin de contribuer de manière efficace à ***la propreté de nos rues*** *et permettre à chacun de respecter l'environnement,* ***près de 100 poubelles ont été ajoutées dans les rues depuis 2018.*** *Ces corbeilles sont faîtes pour récupérer tous les déchets du quotidien. Il y a également celles pour les déchets recyclables revêties de jaune avec les indications nécessaires !*

DISTRIBUTEURS DE SACS DE DÉJECTIONS CANINES

Afin que ***le ramassage des crottes de chiens soit facilité*** *et que les trottoirs ne soient pas les toilettes de nos animaux de compagnie,* ***la ville a investi plus de 10 000 € dans des distributeurs de sacs pour les déjections canines depuis 2019.*** *Des poubelles ont également été ajoutées à proximité des lieux de promenade pour garder les espaces verts agréables et propres !*

DES CENDRIERS

L'image de quelqu'un qui jette encore son mégot par terre sans aucune culpabilité vous choque ? Pourtant nombreux sont ceux qui se le permettent encore au vue du nombre retrouvé dans les déchets ramassés chaque jour dans nos rues par nos agents de propreté ! Pourtant, ***depuis 2018 plus de 25 cendriers ont été installés*** *un peu partout dans le centre-ville. Cela représente* ***près de 5 000 € d'investissement.***

LA VIDÉOPROTECTION

*Outil essentiel dans la prévention des incivilités, nos équipes de l****a Police Municipale disposent de 17 caméras*** *avec plusieurs angles de vue dans le centre-ville et sur les extérieurs. Cela permet lorsqu'il y a un dépôt de plainte d'extraire des vidéos afin* ***d'identifier les auteurs des incivilités.*** *Dans cette continuité, les agents de la Police Municipale sont également* ***équipés de caméras individuelles lors de leurs interventions depuis novembre 2022.***

AGENTS SPÉCIALISÉS

Un service voirie/nettoiement composé de 9 agents *est notamment dédié au nettoyage et a pour* ***mission de laisser notre ville en bonne santé !*** *L'enlèvement des encombrants représente à eux seuls 60% du temps d'un seul agent.* ***Environ 7m³ par jour est ramassé pour l'ensemble des déchets !***

EN CHIFFRES

38 340€

C'est l'investissement que représente l'installation de poubelles supplémentaires dans la ville depuis 2018.

51 826€ par an

C'est le coût total des traitements des déchets sur une année en moyenne pour la collectivité (rémunération des agents, énergie/entretien véhicule, gestion des déchets, etc...)

L'INFO EN +

Une convention présentée au dernier Conseil Municipal fixe à 70% la prise en charge par le SMICVAL du coût du traitement des déchets récoltés sur la voirie.

© Hélène Richet

DES CITOYENS ENGAGÉS POUR LA VILLE !

Cela fait plusieurs années que votre ville s'associe à de nombreuses initiatives citoyennes et cette année à ***la journée mondiale du nettoyage de notre planète (World Clean Up Day)*** *dans l'objectif de lutter contre la pollution de manière générale à travers des nettoyages citoyens. La dernière session organisée par la ville, a eu lieu le 17 septembre dernier.* ***La journée a permis de ramasser 50 kg de déchets !*** *Entre canettes, déchets plastiques et mégots, plus d'une cinquantaine de personnes, jeunes et moins jeunes ont répondu présents pour rendre la ville plus propre !* ***Un bel exemple de citoyenneté !***

NEO SMICVAL : UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC ZÉRO DÉCHET

Déjà engagé sur une partie de la commune depuis 3 ans, le nouveau modèle de collecte et de tri des déchets proposé par le SMICVAL va se poursuivre progressivement sur l'ensemble de la ville.

Ce dispositif vise à ***accompagner les habitants vers une réduction des déchets, l'objectif est fixé à -50% d'ici 2030.*** *Pour réussir à accompagner ces changements qui sont le résultat de plusieurs aspects (diverses augmentations : déchets, coûts d'enfouissement et Taxe sur les activités polluantes payée à la tonne, impact environnemental très lourd, dangerosité des métiers de collecte),* ***le SMICVAL s'engage dans l'accompagnement personnalisé des habitants*** *avec des services de proximité pour la réduction des déchets.*

Un projet qui s'étalera également sur les 3 prochaines années : le passage d'une collecte en porte à porte à un système en apport collectif de proximité. L'introduction financière fera également parti du dispositif NEO SMICVAL, ceux qui feront l'effort de ***réduire leurs déchets paieront moins que les autres.*** *Conscient que les habitants subissent les déchets, le SMICVAL s'engage à saisir également tous les acteurs pour aller plus loin sur les obligations règlementaires contre les plastiques, les emballages et le tout jetable.*

EN CHIFFRES

1 000 000 litres

de gasoil consommés par an (un camion consomme entre 60 et 80 litres pour 100 km)

4 millions

C'est l'augmentation du coût des traitements des déchets pour le SMICVAL entre 2019 et 2022 (il est passé de 5 millions à 9 millions d'euros)

L'INCIVILITÉ EST UN DÉLIT QUI PEUT COÛTER CHER

© Adobe stock

LA PAROLE À HÉLÈNE RICHET

Adjointe au Maire à l'environnement

Et si les balayeurs publics disparaissaient ?

On les appelle agentes ou agents de salubrité, balayeuses ou balayeurs urbains, ces femmes et ces hommes qui entretiennent nos rues. Ils n'assurent pas qu'un rôle sanitaire, ils sont ***essentiels à notre bien-être et leur action contribue à améliorer notre cadre de vie.***

Avec leurs tenues fluorescentes, un balai et une pelle à la main, ces personnes sont toujours en première ligne, inlassablement, elles ne cessent de ***ramasser les déchets jetés sur les trottoirs et dans les caniveaux.***

Parfois maltraités, souvent ignorés, les agentes et les agents de salubrité méritent tout notre respect.

Alors, nous leur disons MERCI.

Les enjeux sociétaux liés à l'augmentation des incivilités et à la totale déresponsabilisation d'une partie de la population, l'enjeu écologique autour des dépôts sauvages d'ordures posent la question structurante de nos modes de production et de nos choix de consommation.

Depuis 2015, ***la ville s'est engagée dans de nombreuses campagnes de sensibilisation à la propreté de la ville*** *mais malheureusement les chiffres sont là, et nous ne constatons aucune amélioration. C'est dramatique parce qu'après chaque pluie,* ***une partie de ces déchets est emportée via les égouts pluviaux directement vers la Dordogne puis l'océan.***

Si vous voulez vous engager *pour notre ville et soutenir les balayeurs et les balayeuses publics,* ***arrêtez de jeter vos déchets en dehors des poubelles.***

EN CHIFFRES

5 agents

ramassent 7m³ de déchets par jour, agissons ensemble!

SE GARER COMME UN PIED

Durée limitée non respectée, place réservée aux personnes handicapées, double file ou encore stationnement sur des passages piétons ou trottoirs, ne pas se garer correctement en plus d'être irrespectueux est une infraction. De 35 € à 135 € d'amende, faire preuve de bon sens et de bien vivre ensemble vous fera faire des économies !

Ce que vous risquez

Stationnement gênant = 35 € d'amende. Arrêt ou stationnement gênant sur un trottoir, une piste cyclable, un arrêt de bus, une place handicapée ou un passage piéton = 135 €

Ma résolution 2023

J'utilise un disque de stationnement lorsque je suis en zone bleue. Sauf si je suis titulaire d'une carte d'invalidité, je ne me gare pas sur les places réservées aux personnes en situation de handicap. Imaginons que le trottoir utilisé pour un stationnement gênant soit celui qui se trouve devant chez moi ? J'y pense la prochaine fois que je cherche une place !

FAIRE TROP DE BRUIT

Dans la famille du bien vivre ensemble, ne pas faire trop de bruit s'apparente à du bon sens d'une manière générale ! Musique trop forte, comportements bruyants ou encore véhicules qui font fumer le moteur sont des infractions et sont réglementés par un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit. Nous sommes tous des voisins de ville, faisons attention aux uns et aux autres !

Ce que vous risquez

Les nuisances sonores en journée ou la nuit = jusqu'à 450 € d'amende. Les rodéos de motos ou de voitures = jusqu'à 15 000 € d'amende.

Ma résolution 2023

Je me mets à la place de mes voisins. Je respecte le volume. Concernant les travaux de bricolage, je me réfère aux horaires où j'ai le droit de les pratiquer à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 – le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h – le dimanche et jours fériés de 10h à 12h ! Aussi, si j'organise une petite fête, je préviens mes voisins et les invite à boire un verre ? Pourquoi pas !

PRENDRE LA RUE POUR UNE POUBELLE

De manière de plus en plus fréquente nous pouvons constater que les corbeilles urbaines et les points d'apports volontaires présents sur plusieurs sites de la ville n'empêchent pas certains de polluer l'espace public. Dépôts sauvages, mégots et déchets en tout genre jetés sur l'espace public peut coûter cher !

Ce que vous risquez

Dépôts sauvages sur la voie publique ou à côté des points de collecte prévus à cet effet = 68 € d'amende

Ma résolution 2023

Je jette mes papiers, mégots et autres déchets du quotidien dans les poubelles prévues à cet effet. J'adopte le réflexe de me rendre en déchetterie pour mes déchets verts, encombrants, gravats ou équipements électroniques.

NE PAS RAMASSER LES CROTTES D'OSCAR

Avoir un chien c'est bien, assumer les contraintes que cela implique, c'est encore mieux ! Afin de préserver nos espaces publics, ramassez les déjections canines est une obligation... Ne pas le faire est une infraction !

Ce que vous risquez

Déjections non ramassées par le propriétaire de l'animal = entre 38 € et 150 € d'amende

Ma résolution 2023

J'utilise les distributeurs de sacs de déjections canines biodégradables mis à ma disposition aux abords des parcs et lieux de vie dans la ville !

La rue Saint-Étienne à Saint-André-de-Cubzac

© Collection ARHAL

QUI EST ÉMILE-MARTIN DANTAGNAN ?

Dans le centre de Saint-André-de-Cubzac, plusieurs rues ont changé de nom au début du XXe siècle afin de rendre hommage à des personnalités locales. Il en va des rues Charron, Dalzac, et de la rue Dantagnan, qui s'appelait jusqu'en 1915 rue Saint-Étienne (du nom de la chapelle romane datant du XIIe siècle, en partie à l'emplacement de l'actuelle Médiathèque).

UN MÉDECIN

Il est né le 26 octobre 1839 à Salignac. Son père était boulanger. À 28 ans, il épouse Lucie dite Dorothée Ménard, le couple n'a pas eu d'enfant. Élève au collège de garçons Sainte-Marie à Saint-André-de-Cubzac de 1852 à 1856, il suit ensuite des études de médecine. Reçu 7e au concours de l'internat pour les hôpitaux de Paris en 1865 et 26e au concours externe de médecine et chirurgie des hôpitaux et hospices civils en 1865, il soutient sa thèse en médecine sur l'Étude physiologique sur la glycosurie en 1866. Il installe la même année son cabinet médical à Saint-André, dans la rue Saint-Étienne.

Il s'engage volontairement lors de la guerre de 1870 et combat avec courage avec les mobilisés du bataillon formé par l'arrondissement de Blaye et le canton de Saint-André-de-Cubzac. ***Il est médaillé de 1870–1871.*** *Médecin de la douane, de la Gendarmerie, il est chargé en 1884 par le Ministère des Travaux publics de la surveillance médicale des travaux à air comprimé du pont ferroviaire de Cubzac.*

MAIRE PENDANT 30 ANS

En 1878, il est élu conseiller municipal. ***Il fait alors partie du premier conseil municipal républicain de la commune et nommé maire par décret préfectoral du 22 février 1878.*** *Lors de son installation, il formait le vœu que les divergences de vues devaient s'arrêter après les élections et que lorsqu'il s'agirait des affaires de la commune,* ***« les efforts s'uniraient pour faire le mieux ».*** *Il a été reconduit dans ses fonctions neuf fois avant de quitter le fauteuil municipal le 17 mai 1908, après* ***30 ans de mandat.*** *Il a su sauvegarder pendant de longues années les intérêts de la commune. Les conseils municipaux qu'il présida ont doté la cité* ***d'un important groupe scolaire, d'une école maternelle et de la Justice de paix.***

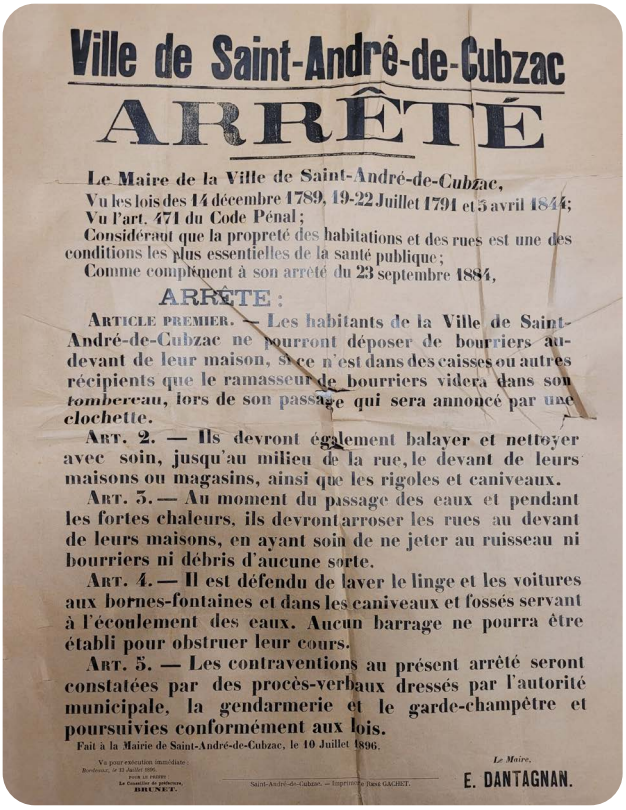

Ville de Saint-André-de-Cubzac

ARRÊTÉ

Le Maire de la Ville de Saint-André-de-Cubzac,
Vu les lois des 14 décembre 1789, 19-22 Juillet 1791 et 5 avril 1884;
Vu l'art. 471 du Code Pénal;
Considérant que la propreté des habitations et des rues est une des conditions les plus essentielles de la santé publique;
Comme complément à son arrêté du 23 septembre 1884,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les habitants de la Ville de Saint-André-de-Cubzac ne pourront déposer de bourriers au-devant de leur maison, si ce n'est dans des caisses ou autres récipients que le ramasseur de bourriers videra dans son *tombereau*, lors de son passage qui sera annoncé par une *clochette*.

ART. 2. — Ils devront également balayer et nettoyer avec soin, jusqu'au milieu de la rue, le devant de leurs maisons ou magasins, ainsi que les rigoles et caniveaux.

ART. 3. — Au moment du passage des eaux et pendant les fortes chaleurs, ils devront arroser les rues au devant de leurs maisons, en ayant soin de ne jeter au ruisseau ni bourriers ni débris d'aucune sorte.

ART. 4. — Il est défendu de laver le linge et les voitures aux bornes-fontaines et dans les caniveaux et fossés servant à l'écoulement des eaux. Aucun barrage ne pourra être établi pour obstruer leur cours.

ART. 5. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux dressés par l'autorité municipale, la gendarmerie et le garde-champêtre et poursuivies conformément aux lois.

Fait à la Mairie de Saint-André-de-Cubzac, le 10 Juillet 1896.

Le Maire,
E. DANTAGNAN.

Vu pour exécution immédiate :
Bordeaux, le 13 Août 1896.
Le Conseiller de préfecture,
BRUNET.

Saint-André-de-Cubzac. — Imprimerie Paul GACHET.

© Archive Commune de Saint-André-de-Cubzac

Arrêté du 10 juillet 1896

© Collection Christophe Meynard

Portrait d'Émile-Martin Dantagnan

Le 13 février 1898, il est remercié par le ministre de la Guerre pour son dévouement envers les militaires de la gendarmerie et leurs familles ***qu'il soignait gratuitement.*** *Émile Dantagnan est* ***décoré de la Légion d'honneur*** *le 16 septembre 1900 au cours d'une journée festive mémorable en présence du ministre des Colonies, Albert Decrais (député de l'arrondissement), du sénateur bordelais David Raynal, du secrétaire général de la préfecture Boutard, du conseiller général Jean Quancard, du conseiller d'arrondissement Félix Bardeau... Les rues étaient pavoisées, les maisons reliées d'oriflammes, des lampions, des lanternes vénitiennes et des écussons dont un portait la grande croix de la Légion d'honneur, et des arcs de triomphe étaient ornés des mots suivants « Vive M. Dantagnan ». Le banquet festif se déroula dans la salle la plus grande du canton, la salle des concerts du Collège Sainte-Marie. Cette fête a été une réussite qui a dépassé la splendide réception du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et de l'inauguration des ponts de Cubzac.*

Propriétaire de plusieurs domaines viticoles à Salignac, Aubie-et-Espessas et à Peujard, le docteur Dantagnan exerçait également la profession de commissionnaire en vin.

En 1903, alors que la donation était faite à la commune de l'hôpital-hospice, Émile Dantagnan obtint du Ministère de l'Intérieur une généreuse subvention qui lui permit d'en faire compléter l'aménagement sans retard et dès 1904, l'hôpital était ouvert aux malades. En 1907, sa municipalité fit voter ***la construction de l'hôtel des Postes,*** *bâtiment communal qui accueille aujourd'hui la mairie. Au point de vue politique, le docteur Dantagnan, pénétré des principes mêmes de la République, ne dérogea pas un seul instant à ces principes.* ***Il n'était pas républicain de nom, il était républicain de cœur.***

L'affection chronique dont il souffrait s'aggrava pendant la guerre et le 6 décembre 1915, il s'éteint paisiblement dans sa belle maison du 11 rue Dalzac.

En son souvenir, la rue où était installé son cabinet médical a été baptisée en 1915 « rue Émile-Martin Dantagnan » (texte écrit par Christophe Meynard président de l'ARHAL).

ARHAL
CUBZAGUAIS

Association Historique du Cubzaguais – ARHAL

arhal.jimdofree.com

© Mairie d'Asques

LE PORT D'ASQUES

VOTRE IDÉE SORTIE AU BORD DE LA DORDOGNE

Envie de vous échapper le temps d'un après-midi ? Situé à environ 11 minutes de voiture de Saint-André-de-Cubzac, le port d'Asques est un endroit paisible où vous pourrez passer du temps pour vous ressourcer le temps d'un instant aussi bien seul(e), en couple ou en famille.

PRÉPARER SA BALADE

6,3 KM²
superficie de la commune d'Asques

11 MIN
de Saint-André de-Cubzac

465
habitantes et habitants

1

▷ L'HISTOIRE DU PORT D'ASQUES

À partir de la moitié du XVIIIe siècle, le port d'Asques connaissait une grande activité avec le transport des barriques de vin vers Bordeaux mais également du bois d'acacia et de châtaignier pour les vignes par exemple. De nombreux bateaux de pêche étaient aussi présents, la Dordogne étant riche en poissons à cette époque. Aujourd'hui, le port d'Asques ne connait plus de transport fluvial mais il reste apprécié des pêcheurs et des touristes qui souhaitent y passer un moment de détente.

© Mairie d'Asques

© Office du tourisme du Cubzaguais

2

▷ UN LIEU IDÉAL POUR LE MASCARET

Le mascaret est un phénomène naturel, bien connu des Cubzaguais, qui a lieu sur environ 80 fleuves, rivières et baies à travers le monde. Grâce aux coefficients de marée, une vague se forme et offre un moment spectaculaire. C'est le cas sur la Dordogne où ce phénomène rare attire bon nombre de surfeurs, kayakistes, longboards ou encore canoës qui profitent de cet instant pour surfer sur le fleuve, le temps de quelques minutes. Pour profiter au maximum du spectacle, la meilleure saison se situe entre juin et octobre.

3

▷ UNE NUIT AU BORD DE LA DORDOGNE

Vous souhaitez passer une nuit insolite ou romantique ? Le port d'Asques et ses abords vous offre la possibilité de passer une nuit (ou plusieurs) au bord de la Dordogne. Réservez une nuit à « La rivière » pour passer un moment de bien-être dans une ancienne bergerie rénovée, au « Château Gort » pour plonger dans l'univers du viticole, ou bien à « La petite maison du port d'Asques » pour profiter de son esprit maison de vacances.

© Château Gort

© Office du tourisme du Cubzaguais

4

▷ UNE ADRESSE POUR VOS MOMENTS DE SIMPLICITÉ

Le port d'Asques est aussi un lieu parfait pour organiser des petits moments simples. Vous pouvez venir regarder le coucher de soleil, organiser un pique-nique ou bien vous poser pour votre moment de lecture. L'occasion également d'en profiter pour sillonner les petites rues du village d'Asques avant votre départ.

LE RETOUR DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

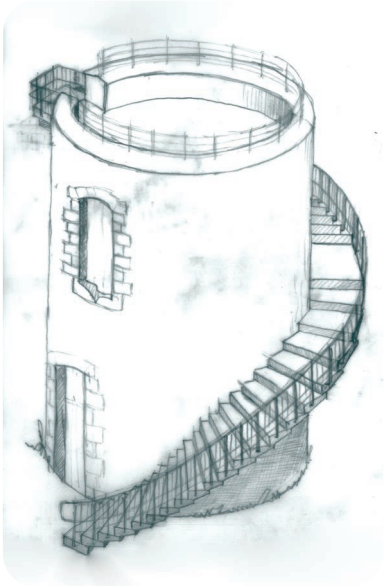

Comme promis dans l'édition du mois de juillet, les réunions de quartiers ont redémarré à l'automne. Après 2 ans de restriction, c'est en novembre dernier, que Madame le Maire et les élus ont accueilli les habitants du quartier de Montalon, de Robillard et Latour du Pin, Salle du Mascaret.

Vous avez été plus de 60 habitants impliqués quant à l'avenir du quartier 1 ouest le jeudi 10 novembre dernier. La réunion a débuté avec ***une présentation des futurs projets et les différents travaux à venir et en cours,*** *notamment ceux de la rue de la Tour du Pin. Dans le cadre de l****a requalification du site de Montalon,*** *la ville a également évoqué* ***la réhabilitation du moulin panoramique.*** *Des travaux de réfection des murs et des enduits intérieurs et extérieurs ainsi que la création d'un escalier permettant l'accès à la plateforme panoramique ont débuté fin novembre 2022.* ***Un temps d'échanges*** *important a également fait partie de cette réunion publique, vous avez pu* ***faire part aux élus de vos interrogations*** *et pour les demandes d'ordre plus personnelles, les participants ont pu laisser leurs commentaires et leurs contacts via un formulaire prévu à cet effet. Les demandes ont été enregistrées et traitées, les services concernés ne manqueront pas de revenir vers vous prochainement.*

Des réunions de quartiers vont être programmées prochainement et les habitants concernés recevront une invitation dans leur boîte aux lettres.

LANCEMENT DU INSTAGRAM : BRAVO À LA LAURÉATE DU CONCOURS

Certains ont pu apercevoir des panneaux sous forme de post Instagram grandeur nature dans la ville et d'autres ont pris leur plus belle photo devant à l'occasion du lancement du compte Instagram de votre Ville.

En effet, pour accompagner ce lancement et faire participer les habitants à ***ce nouveau format d'informations,*** *un jeu concours a été organisé du 11 octobre au 15 novembre dernier. L'objectif était simple, se prendre en photo avec l'un des panneaux placés dans la ville et repartager la publication en story en identifiant le compte de la ville ! À la clé ? Des places de cinéma à gagner à la Villa Monciné ! Au total,* ***vous avez été plus d'une quinzaine à nous envoyer vos plus belles photos.*** *Suite à un tirage au sort, nous avons déterminé une gagnante !*

EN CHIFFRE

En à peine 1 mois, vous avez été plus de 650 à vous abonner à la page Instagram : @villesaintandredecubzac de votre ville pour y découvrir ses événements, son patrimoine, ses projets ou encore différents portraits d'acteurs locaux ! Pas encore abonné ? Scannez ce QR code !

bit.ly/3tqzrsJ

© Anthony Rojo

LA PAROLE À ANAÏS DUTHIL

Lauréate au jeu concours Instagram

J'habite à Saint-André depuis le mois de mai à Plagne avec mon compagnon et ma petite fille. Je suis fan des jeux concours et je suis tombée sur le panneau Instagram au port de Plagne. Je trouvais que c'était intéressant de voir la commune organiser un jeu concours et ayant des places de cinéma à gagner, j'y ai vu l'occasion de pouvoir passer une soirée sympa avec mon conjoint et par la même occasion, de découvrir la Villa Monciné !

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

JANVIER

DIMANCHE 15 JANVIER À 16H

Rencontre Départementale de Trompettes

→ CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 18 JANVIER À 18H30

Vernissage de l'exposition « Livres objets et livres d'artistes » par la maison d'édition artistique N'a qu'un œil. Vernissage à 18h30

→ CHÂTEAU ROBILLARD

JEUDI 26 JANVIER À 20H

Spectacle «Devenir»* par La Bande passante – Théâtre d'objets documentaire sur l'adolescence, à partir de 11 ans

→ CHAMP DE FOIRE

FÉVRIER

VENDREDI 3 FÉVRIER À 21H

Loto de l'ACCA

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 4 FÉVRIER DE 9H À 12H

Atelier rénovation de petits meubles

– RECYCLE & RENOVE sur réservation : recycleetrenove@gmail.com

→ CHÂTEAU ROBILLARD

SAMEDI 4 FÉVRIER

Carnaval + Mega boom !

Carnaval du Temps des familles départ à 16h

→ CHÂTEAU ROBILLARD

Bal pop

à 20h par CLAP, Foksabouge et Permis 2 Jouer

→ CHAMP DE FOIRE

DU 06 FÉVRIER AU 17 MARS

PÉRIPÉ'CIRQUE !*

JEUDI 9 ET VENDREDI 10 FÉVRIER DE 15H À 19H

Don du sang

→ SALLE DU MASCARET

MARDI 21 FÉVRIER À 20H

Spectacle «Vis dans le vide»*

par Crazy R – Trapèze volant dès 7 ans

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 25 FÉVRIER À 17H30

Spectacle «Le Poids des nuages»*

par la compagnie Hors-Surface – Soirée dès 7 ans

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Suivi du spectacle «Pulse»*

par la compagnie Kiaï – Soirée dès 7 ans

→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 28 FÉVRIER ET MERCREDI 1ER MARS À 20H

Spectacle-bal «En attendant le grand soir»*

par Le doux Supplice – Acrobaties dansées dès 8 ans

→ CHAMP DE FOIRE

MARS

VENDREDI 3 MARS À 21H

Loto des vieilles douelles

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 4 MARS À 19H

Loto du Club nautique

→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 10 MARS À 18H

Circavalcade : portés acrobatiques en espace public par huit classes de CP de Haute-Gironde

→ DÉAMBULATION DANS LA VILLE

Tremplin jeune cirque « Talents d'avance »

organisé par le Département de la Gironde – Gratuit tout public dans la limite des places disponibles

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 11 MARS À 20H30

Théâtre du Lion's Club

→ CHAMP DE FOIRE

JEUDI 16 MARS À 20H

Spectacle «Le Jardin»* par l'Atelier Lefeuvre et André – Détournements et acrobaties jardinières dès 7 ans

→ CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 22 MARS À 20H

Spectacle «Jo&Léo»* par le Collectif Lacavale – Théâtre sur la naissance du sentiment amoureux

→ CHAMP DE FOIRE

JEUDI 30 MARS À 20H

Spectacle «Peuple du parallèle»* par l'Association Parallèle(s) – Histoires de Haute-Gironde et du 45e parallèle nord

→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 31 MARS À 20H

Loto de l'école Suzanne Lacore

→ CHAMP DE FOIRE

* sur réservation auprès du Champ de Foire

Retrouvez les événements de votre ville sur votre site internet et sur vos réseaux sociaux !

▷ www.saintandredecubzac.fr ▷ saintandredecubzac ▷ villesaintandredecubzac

LES LIGNES TER DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN 2023

Pour l'année 2023, les lignes TER de la Région Nouvelle-Aquitaine vont être optimisées avec des horaires et des dessertes plus fréquents.

L'INFO EN +

Découvrez la mise à jour de vos lignes TER en scannant le QR code ci-contre.

bit.ly/3C8OY4h

LES VIGNETTES DES RÉSIDENTS ZONE BLEUE SONT DISPONIBLES

Pour celles et ceux qui habitent dans la zone bleue du centre-ville, vous pouvez aller récupérer vos vignettes 2023 auprès de la police municipale avec un justificatif de domicile !

LE GRAND CUBZAGUAIS VOUS AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO

L'INFO EN +

L'opération d'aide à l'achat d'un vélo sera réitérée par le Grand Cubzaguais au moment de MAI À VÉLO ! Restez alertes !

*Dans le cadre du **Plan Vélo lancé en 2021** et afin de favoriser l'accès au vélo à toutes et tous sur la commune et **sur l'ensemble du territoire du Grand Cubzaguais,** les élus de la Communauté de Communes ont souhaité expérimenter **l'aide à l'achat d'un vélo** pendant 3 mois, du 1er octobre au 31 décembre 2022.*

Cette action a permis aux habitants d'acheter 17 vélos dont 12 vélos électriques neufs et 5 vélos mécaniques d'occasion et ainsi, probablement de participer à la diminution de l'empreinte carbone du Grand Cubzaguais !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Une permanence d'état civil est assurée **le samedi** de 9h00 à 12h00

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR
05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29
contact@saintandredecubzac.fr
saintandredecubzac villesaintandredecubzac

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE NON REMIS PAR LE GROUPE DSA
Georges Belmonte

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Plus jamais comme avant

Nous espérions que 2022 soit l'année du retour à la vie normale post-Covid, mais la guerre en Ukraine et les effets violents du changement climatique nous ont rappelé que la vie ne sera plus comme avant. ***Il est impératif de reprendre les rênes de notre destin.***

2023 commence avec le risque de coupures de courant cet hiver. Ce doute est lié à la mauvaise gestion de la politique énergétique depuis des décennies où les renoncements et les gages données à des lobbies ou des puissances étrangères ont mis à mal notre réseau de production électrique. Les centrales nucléaires d'abord abandonnées ont maintenant un regain d'intérêt de la part de nos dirigeants tant ***la place de l'atome dans le mix énergétique est important.***

A la fin de l'année dernière, nous avons proposé au conseil municipal une motion proposant ***le lancement d'études à l'implantation d'une paire d'EPR de nouvelle génération sur le site du Blayais.*** *Alors que* ***SAMVA a toujours prôné l'intérêt général et la fin des postures partisanes,*** *nous regrettons que le conseil municipal se soit globalement abstenu (2 pour, 15 abstentions, 12 contre) par manque de courage politique. En effet, les 3 représentants du RN se sont abstenus par simple posture alors qu'au même moment, la députée RN de la circonscription était en visite à la centrale du Blayais pour affirmer son attachement à la filière nucléaire et sa volonté de lancer les études pour un EPR à Blaye. Alors que la composante LFI-Verts de la majorité à voter contre avec des arguments approximatifs, les socialistes se sont abstenus alors même que le président PS de la Région à lui aussi appelé aux études.*

Il faut ici rappeler les 4 réacteurs du Blayais produisent plus de la moitié de l'électricité de la Nouvelle-Aquitaine et seront à l'arrêt dans 20 ans. C'est aussi le premier employeur de la Haute-Gironde et sans EDF, le territoire serait encore plus sinistré économiquement parlant qu'il ne l'est déjà.

Le développement de la production électrique via les énergies renouvelables ne doit pas se faire à marche forcée, en dépit du bon sens, de nos paysages et de notre territoire. *Le nucléaire à toute sa place dans un mix énergétique permettant à la fois de tenir* ***des engagements zéro carbone et la sauvegarde des emplois locaux.***

Groupe SAMVA */ elus@sa-mva.fr*

Olivier FAMEL – Vincent CHARRIER

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

« La misère est plus facile à oublier qu'à combattre » Henri Groues – Abbé Pierre.

Le 1er février, la Fondation Abbe Pierre publiera son 28e rapport sur le mal logement en France. ***Plus de 300 000 sans domicile fixe et près de 4M de « mal logés » en France en 2022.*** *Une chose est sûre : le logement n'a jamais été aussi cher pour les ménages modestes. Un coût aggravé par l'augmentation des prix de l'énergie dans des logements mal isolés.Pourtant, nous en faisons tous l'expérience chaque soir d'hiver, quand nous avons la chance d'avoir un toit sur la tête et un nid douillet, nous sommes en sécurité. C'est un effort collectif qui doit être fourni pour créer ou rendre disponible des logements. Mais pas n'importe quel logement ! Pas forcément celui qui rapporte aux investisseurs ; Pas forcément celui qui nourrit les marchands de sommeil. Mais le logement qui correspond aux besoins des ménages et aux enjeux du territoire.*

C'est dans cet objectif que ***la Communauté de Communes et la commune*** *se sont engagées dans plusieurs chantiers :*

- La réalisation d'un ***Plan Local de l'Habitat*** *pour définir les lieux, les typologies, la qualité des logements à produire et répondre aux différents besoins : premier logement pour les jeunes, logement adapté pour les personnes âgées, logements sociaux ou à loyers modérés, etc.*

- Un Protocole de partenariat social en faveur de la lutte contre le mal logement et la précarité énergétique à l'échelle de la Haute Gironde

- Le renforcement de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat ICARE, qui accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement.

- Une 3e Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour aider les propriétaires bailleurs.

De son côté, la commune a mis en place depuis le 1er janvier 2023 le dispositif ***« Permis de louer et permis de diviser »****, et a confié à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) une étude de gisement foncier pour identifier les sites ou emplacements permettant de construire des logements sociaux. Deux opérations sont engagées dans ce cadre en centre-ville et dans le secteur de La Garosse. La commune et l'association Relais sont partenaires de la Mission Locale pour mettre des logements à disposition des jeunes en parcours d'insertion professionnelle ; Gironde Habitat travaille actuellement sur* ***un projet d'habitat inclusif*** *pour les personnes en perte d'autonomie. Les travailleurs sociaux nous le disent : le logement est une condition pour garantir la dignité humaine et lutter contre le cycle infernal de la rue. La Solidarité a besoin de l'action des collectivités locales, et nous prenons notre part.*

ENSEMBLE FÊTONS

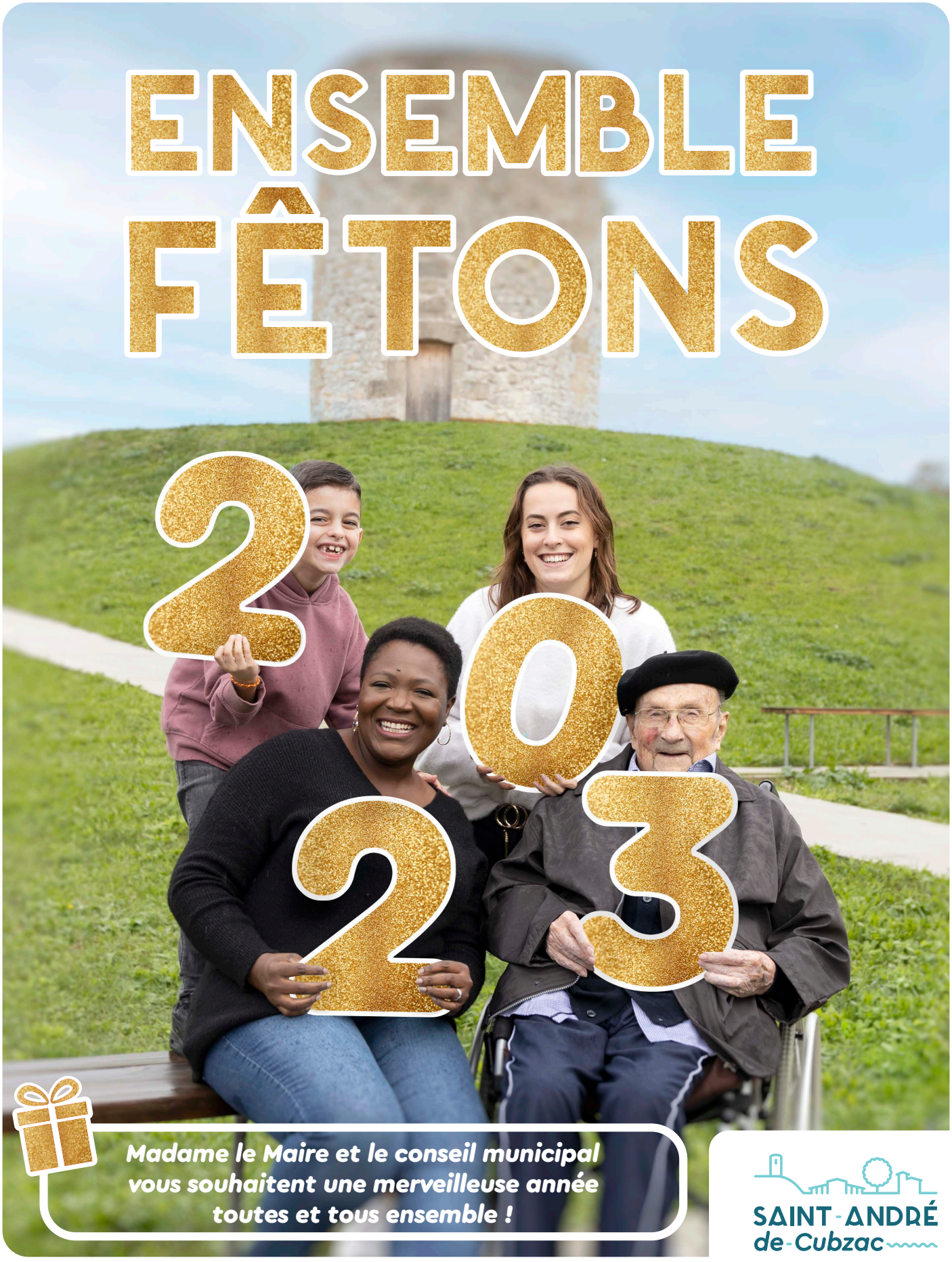

Madame le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une merveilleuse année toutes et tous ensemble !

SAINT-ANDRÉ de-Cubzac